



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 18 septembre 2014 à 20h30**

L'an deux mil quatorze, le jeudi dix-huit septembre à 20 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis au Centre Associatif et Culturel de Chaingy, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : Mme Benier, M. Derouck, Mme Mahieux, M. Brihay, Mme Champenois, M. Durand, Mme Gaschaud, M. Laubret, Mme Carl, Mme Manchec, M. Dessemond, Mme Hameau, Mme Martin, M. Simonnet, Mme Perol, M. Le Gouëllec, Mme Beaupuis, M. Rabier, M. Zapf-Lacroix, M. Pommier, Mme Auger, M. Cuillerier, M. Lebrun, Mme d'Aux.

Absent excusé représenté :

M. Bothereau avait donné pouvoir à Mme Hameau

Absentes excusées : Mme Lescaut, Mme Quéré

Secrétaire de séance : Mme Beaupuis

Le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité, sous réserve du mot « tenu », en page 16, dans l'expression « compte tenu de l'historique des aides allouées ».

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

1) Budget Principal : Approbation de la Décision Modificative n°1.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé la décision modificative n°1 sur le Budget Principal de la Communauté de Communes du Val des Mauves, portant notamment sur la prise en compte notamment les modifications liées aux notifications de l'Etat, et de certains ajustements au chapitre 11.

2) Budget annexe Extension de la Zone d'Activités des Pierrelets : Approbation de la Décision Modificative n°1.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé la décision modificative n°1 sur le Budget annexe de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets, afin de tenir compte des travaux réalisés pour la viabilisation et du transfert financier avec la commune de Chaingy.

3) Remplacement d'un Conseiller Communautaire au sein de divers organismes.

L'Assemblée a observé une minute de silence en hommage à Monsieur Georges Martin, élu du Bardon, récemment décédé.

Le Conseil Communautaire a ensuite, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a désigné les personnes appelées à le remplacer au sein de divers organismes, à savoir :

- Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Val des Mauves : Madame Michèle MAZY VILAIN (suppléante),
- S.M.I.R.T.O.M. de la région de Beaugency : Monsieur Jean-Paul BRIHAY (délégué titulaire), Monsieur Eric CAES, étant désigné délégué suppléant.
- Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents : Monsieur Eric CAES (délégué titulaire).

4) Mise en place d'Approlys :

- **Approbation de l'adhésion au GIP Centrale d'achat Approlys,**
- **Acceptation des termes de la convention constitutive,**
- **Autorisation aux délégations nécessaires à la publication des marchés passés par Approlys.**
- **Désignation de représentants à l'Assemblée Générale,**

Dans le prolongement de la délibération en date du 22 mai dernier par laquelle le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur le principe de l'adhésion de la Communauté de Communes du Val des Mauves à Approlys, centrale d'achat territoriale, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a :

- confirmé cette décision d'adhésion,
- accepté les termes de la convention constitutive (dont le projet est joint à la présente convocation), et autorisé Madame le Président à signer cette dernière,
- conféré délégation de compétence à Madame le Président pour signer les actes et documents nécessaires à la publication des marchés passés par Approlys,
- désigné Monsieur Roger Rabier, représentant à l'Assemblée Générale d'Approlys, et Monsieur Pierre Roche, son suppléant.

5) Approbation du rapport d'activités 2013 du S.M.I.R.T.O.M.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a pris acte du rapport d'activités du S.M.I.R.T.O.M. pour l'année 2013.

6) Demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement des Relais d'Assistants Maternelles.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement du R.A.M. des Champs d'Eau Ré et du R.A.M. du Chant des Mauves pour 2015.

7) Adoption d'une motion de soutien à l'A.M.F. pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a adopté une motion de soutien aux demandes portées par l'Association des Maires de France pour alerter le gouvernement sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

8) Modification du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire a approuvé la modification du tableau des effectifs prenant en compte :

- l'augmentation du temps de travail de 0,50 à 0,70 ETP (Equivalent Temps Plein) de l'animatrice du R.A.M. du Chant des Mauves, permettant ainsi d'élargir la plage d'accueil et d'animation pour les assistantes maternelles (cette extension étant prise en charge par la C.A.F. dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse) ;
- la création d'un poste d'Educateur Principal de Jeunes Enfants (et parallèlement la suppression d'un poste d'Educateur de Jeunes Enfants) compte tenu de l'avancement de grade de l'animatrice du R.A.M. des Champs d'Eau Ré.

9) Questions et communications diverses.

Madame le Président a précisé que les travaux de viabilisation en cours sur l'extension de la Z.A. des Pierrelets seront terminés en principe à la fin du mois d'octobre.

Madame le Président a fait le point sur les réflexions en cours, à savoir l'instruction du droit des sols à compter du 1^{er} juillet 2015, la fusion de Communautés de Communes, le schéma de mutualisation et le projet de P.A.C.T. 2015

Madame le Président a informé l'Assemblée de la date des prochains Conseils Communautaires :
Jeudi 13 novembre 2014 à 20h30 au Bardon,
Jeudi 11 décembre (si besoin) à Coulmiers.

Affiché le : **25 SEP. 2014**

Meung-sur-Loire, le 22 septembre 2014
Le Président,


Pauline MARTIN

